

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1928)
Heft: 1

Artikel: Rapport soumis à l'Assemblée générale de 1927 à Zoug (26 juin 1927)
Autor: R.W.H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-623963>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RAPPORT

soumis à l'Assemblée générale de 1927 à Zoug (26 juin 1927).

Etat de la Société. Le nombre de nos membres actifs a baissé de 648 à 616 malgré la réception des 11 candidats de la dernière Assemblée générale. Cette diminution a été causée par un certain nombre de décès, mais plus encore par les radiations qui s'imposaient dans plusieurs sections. Par contre nous pouvons constater une augmentation considérable du nombre de nos membres passifs. Nous en comptons maintenant 685, soit 66 plus que l'année passée. Quelques sections — pas toutes malheureusement — s'efforcent, avec un zèle méritoire et avec un heureux succès, de recruter de nouveaux passifs.

Davantage que dans les années précédentes la mort a sévi cruellement dans nos rangs. Nous avons perdu deux membres honoraires: M. Max Girardet et M. F. Landry, et 10 membres actifs: les peintres Fritz Burger, Emanuel Schöttli et Albert Müller et le sculpteur Hermann Scherer de la Section de Bâle; les peintres Horace de Sausure, A. Bastard et Charles Turrettini et l'architecte Pierre Délémont de la Section de Genève; les peintres Albert Freitag et Albert Zubler de la Section de Zurich; et nous regrettons également le décès de notre collègue Madame Adèle Lilljequist de la Section de Zurich.

Durant la 3^e et dernière année de son mandat le Comité central n'a pas changé sa composition. Il a tenu 4 séances à Olten (18 septembre, 27 novembre, 19 mars et 28 mai).

A la dernière Conférence des Présidents (29 janvier 1927) 9 de nos 14 sections seulement étaient représentées. La plupart des Présidents ont présenté des rapports remarquables et fait diverses propositions, discutées depuis par le Comité central. Il est réjouissant de constater que la plupart des sections sont dans les meilleurs termes avec les autorités municipales et cantonales qui, en diverses occasions, leur ont accordé des subventions. Le procès-verbal de cette Conférence a été publié dans le Bulletin de mai dernier. En octobre 1926, dans la Kunsthalle de Berne, a eu lieu notre 12^e Exposition de la Société qui a remporté un beau succès artistique. Des 540 œuvres présentées, 266 œuvres de peinture et d'art graphique et 47 sculptures on été acceptées.

Au vernissage et au banquet qui suivit, prit part, à côté des délégations des autorités communales, Monsieur le Conseiller fédéral Chuard comme représentant du Conseil fédéral. Le chef du Département de l'Intérieur rappela le vif intérêt qu'il prenait toujours à la cause des artistes. Il dit toute son estime pour le Président central Righini qui durant de longues années s'est employé avec tant

d'énergie et de dévouement pour la prospérité et l'extension de la Société des P. S. et A. S. Notre Président central profita de l'occasion d'exprimer au Chef du Département de l'Intérieur la vive gratitude des artistes pour la sympathie qu'il leur avait manifestée si souvent. M. Righini remercia en outre les Conseillers fédéraux Schulthess et Chuard pour leurs efforts efficaces en faveur des artistes durant les temps si difficiles qu'ils eurent à traverser.

A cette 12^e Exposition la Confédération a acheté des œuvres pour la somme de fr. 15,300.— tandis que les achats privés se montaient à fr. 3500.—.

A l'Exposition internationale des Arts graphiques qui se tient actuellement à Florence, la Suisse a pris part officiellement. Parmi les artistes invités par la Commission fédérale des Beaux-Arts nous relevons les noms d'un assez grand nombre de nos sociétaires. A cette occasion on a pu donner suite à un désir exprimé lors de l'Assemblée de Lausanne: A côté des invitations prévues on a donné à d'autres artistes la possibilité d'exposer à une exposition internationale en présentant leurs œuvres devant le jury. En suite d'une décision de l'Assemblée générale de Lausanne, le Comité central s'occupe de préparer notre 13^e Exposition qui aura lieu en décembre prochain au Kunsthau de Zurich et qui comprendra une section spéciale pour l'art décoratif. Nos membres ont reçu dernièrement les bulletins d'adhésion provisoire qui permettront de juger par avance de l'intérêt suscité par la création de cette section nouvelle. Puisse cette prochaine manifestation montrer d'une façon très nette que l'art peut également atteindre un niveau très élevé lorsqu'il revêt un caractère essentiellement décoratif et que cet art décoratif rentre bien dans le domaine de notre activité artistique.

L'Assemblée générale de Lausanne avait chargé le Comité central de la réorganisation du système de nos publications. Le Comité s'est décidé, en automne déjà, à abandonner l'Annuaire et le Bulletin et à revenir au journal unique «L'Art suisse» qui serait à l'occasion quelque peu modifié. Notre Trésorier central M. Liner d'une part et la Section de Zurich d'autre part ont élaboré deux projets d'un journal réorganisé. Malheureusement le journal même n'est pas encore paru et nous devons pour l'instant nous contenter de l'ancien Bulletin. C'est un fait incontestable que les conditions indispensables pour l'édition régulière d'un journal qui puisse contenter nos membres ne sont pas remplies. Malgré des appels répétés, dont le dernier paru dans le Bulletin d'octobre, il nous manque la garantie d'une collaboration régulière et active des membres et des sections. Jusqu'alors trois sections seulement nous ont fait connaître, ainsi que nous leur avions demandé par la voix du Bulletin d'octobre, les noms de leurs

membres chargés de la collaboration au journal. A la suite de cet état de choses le Comité central a pu prêter l'oreille à diverses propositions venues de dehors, relatives à notre publication. Cependant le Comité central trouve que la solution la meilleure consisterait toujours dans la garantie donnée par les membres et les sections de travailler avec cœur et régularité à la publication de notre Journal.

La Section de Lucerne, dont le tour était venu, a nommé l'auteur de notre Estampe 1927. Nous sommes heureux d'annoncer que son choix s'est porté sur Edouard Renggli. Le Comité central décide qu'à partir de l'année prochaine il devrait reprendre, comme autrefois, le soin de choisir l'auteur de l'Estampe. Cette opinion avait déjà été émise par la Section de Zurich lors de la dernière Conférence des Présidents. En effet il pourrait se produire que la section qui devrait procéder à la nomination ne soit pas à même de trouver l'auteur voulu pour l'exécution de l'Estampe.

La Caisse de secours a payé en 1926 des subventions d'un total de fr. 8805.— en 20 cas et elle a alloué des indemnités au total de fr. 3311.— pour journées de maladie.

D'après une récente décision de l'Assemblée générale de la Caisse de secours, l'indemnité en cas de maladie sera portée à 8 francs par jour, à partir de la 10^e journée et ne pourra excéder fr. 500.— pour un seul cas. Nos artistes sauront gré au Comité de la Caisse de secours de sa bonne gestion et de ses efforts nombreux et désintéressés pour soulager les artistes dans le besoin.

A la suite d'une décision de l'Assemblée générale de Lausanne notre Société est devenue membre du Schweiz. Künstlerbund (Fédération suisse des Artistes). Nos relations avec cette nouvelle association sont sans doute plus soutenues que celles que nous avons avec l'ancienne Fédération des Travailleurs intellectuels. Nous serons toujours prêts à soutenir les aspirations du Künstlerbund pour autant qu'elles n'empiéteront pas sur notre autonomie et nos propres intérêts, selon le vœux émis à l'Assemblée générale de Lausanne.

R. W. H.

Procès-verbal de l'Assemblée des Délégués

le 25 juin 1927 à Zoug

Monsieur le Président Righini ouvre la séance à 14 h. Le Comité central est complet, sont présents 34 délégués représentant 13 sections.

Monsieur Righini est élu président de l'Assemblée. — Sont élus comme rapporteurs M. Burckhardt (Bâle) pour la Suisse allemande